

La ferme **DOSANE S.E.N.C.** d'Adstock [secteur St-Daniel] sera fière de vous accueillir le **dimanche 8 septembre 2019** de 10h00 à 16h00, à l'occasion de la **JOURNÉE PORTES OUVERTES** sur les fermes du Québec en collaboration avec l'UPA. La ferme familiale se spécialise dans l'élevage d'agneaux et compte un troupeau de 230 brebis. Elle élève annuellement approximativement 500 agneaux. Pour cette journée,



EXPOSITION DE VOITURES ET CAMIONS

(ANTIQUES ET SPORTS)

COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER **GRATUIT** POUR LES VISITEURS

DÉJEUNER DE 9H00 À 12H30

INFO: 418 422-5511 / 418 422-5372

4^E ÉDITION 8 SEPTEMBRE 2019 | 9H00 À 16H00

ADULTES: 10\$

5 À 12 ANS:5\$

Actualité Actualité Actualité

UN ÉTÉ 2019 CHARGÉ POUR L'APEL-DU-HUIT, MAIS DES RÉSULTATS POSITIFS POUR LA SANTÉ DU LAC

GUY CHATEAUNEUF, PRÉSIDENT-APEL-DU-HUIT

Outre le contrôle partiel du débarcadère, l'inventaire des embarcations sur le lac et la pose de deux trappes à sédiments sur la presqu'île, l'arrachage manuel du myriophylle à épis par les plongeurs du RAPPEL a accaparé la majorité des efforts déployés par l'APEL et ses bénévoles.

Appuyés financièrement par la Municipalité d'Adstock, les travaux se sont déroulés du 24 juin au 10 juillet. Ils ont nécessité l'aide d'une vingtaine de bénévoles, de pontons, de chaloupes et l'acquisition de certains équipements nécessaires aux opérations comme les aquascopes. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées.

Plus précisément, au-delà de 800 heures de bénévolat ont été requises cet été, les coûts directs et indirects s'élèvent à plus de 43 000 \$. Guy Châteauneuf et Luc Bédard ont mis à eux seuls plus de 450 heures de leur temps.

Nous avons aussi loué un chalet à un prix plus que raisonnable pour loger les plongeurs du RAPPEL et nous avons reçu un bon d'achat de 250 \$ du IGA St-Pierre pour aider à la préparation des dîners des plongeurs et des bénévoles. Merci aussi à ces personnes!

Tous les herbiers pré-identifiés au nombre de 13 ont été passés au peigne fin. Toute-fois un herbier plus au large, en face de la Baie des Bouleaux, qui n'avait pas été répertorié, a fait l'objet d'une intervention plus importante en raison d'une plus grande présence du myriophylle. C'est la raison pour laquelle nous avons installé une trentaine de bouées jaunes et vertes pour en délimiter le contour. Jusqu'à nouvel ordre, les riverains sont priés de **s'abstenir de naviguer dans cette zone** avec leurs embarcations, qu'elles soient motorisées ou non.

Une nouvelle tournée du lac en chaloupe avec l'aquascope a été réalisée ces derniers jours afin de vérifier la présence en mi-août du myriophylle dans le lac. Les efforts déployés en valaient la peine puisqu'ils ont donné de bons résultats. Bien sûr, il reste encore du myriophylle à quelques endroits, mais dans une proportion beaucoup plus faible. Nous devrons cependant poursuivre son arrachage manuel l'année prochaine et probablement aussi la suivante.

Nous sommes intervenus à temps et nous sommes confiants de pouvoir en arriver à contrôler le myriophylle à épis à terme. Mais, pour cela, il faut que tous les utilisateurs du lac, résidents ou non, agissent de façon responsable et respectent les consignes. Ce qui n'est pas toujours le cas pour certains malheureusement.

On vous demande notamment :

- de respecter la zone interdite balisée dans le secteur de la Baie des Bouleaux et de ne pas circuler inutilement entre les bouées blanches et la rive car la plante envahissante pousse justement là, entre 0,5 et 2,5 mètres de profondeurs;
- on vous réitère l'importance de laver vos embarcations, motorisées ou non, ainsi que vos remorques quand vous sortez pour aller dans d'autres lacs ou que vous revenez;
- ceux qui ont des descentes privées accessibles pour les bateaux, motomarines, etc. SVP, ne mettez que votre embarcation et assurez-vous avant qu'elle soit propre:
- ceux qui ont des chalets à louer avertissez clairement les locataires des mesures à prendre pour que nous puissions préserver le joyau qu'est ce merveilleux lac.

ÉLECTIONS DANS LE DISTRICT NO 4

Suite à la démission de la conseillère Martine Poulin, le 3 juin dernier, un processus d'élection est mis en place pour trouver une nouvelle candidature pour le district no 4. Les personnes intéressées à se présenter peuvent consulter l'avis public d'élection à la page 14 de cette édition.

Les élections auront lieu le 13 octobre 2019 et le vote par anticipation le 6 octobre. Il sera donc possible pour les électeurs concernés de faire une pierre deux coups, en allant voter pour le fédéral par anticipation et en votant au municipal le



L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST ADSTOCK GON 150 TÉL.: 418 422-2272

MEMBRES:

JESSIE JACQUES FRANCINE MARCOUX LINDA ROY LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

APRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT 418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

> ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 \$





et Communications

Québec

13 octobre 2019. Le vote par anticipation ainsi que le jour du vote auront lieu au Complexe Joseph et Mariette Faucher, à la salle Desjardins.

NOTE

S'il devait y avoir des élections, les personnes intéressées à y travailler peuvent donner leur nom au secrétariat de la Municipalité d'Adstock. 418 422-2135 poste 21.

RETOUR DES ATELIERS DE LA CROISÉE À ADSTOCK

ATELIER SUR LE STRESS POST-TRAUMATIQUE

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira le 12 septembre 2019 à 13h00 au local du Comité de promotion industrielle d'Adstock, un atelier portant sur le trouble du stress post-traumatique.

Ces ateliers sont ouverts à toute la population et sont offerts gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés: le stress post-traumatique, les symptômes, les causes, les traitements, comment aider une personne atteinte, et bien d'autres.

La rencontre sera entrecoupée d'une pause et une collation y sera servie. L'atelier prendra fin autour de 15h30 et aucune inscription n'est obligatoire. Pour en savoir davantage ou pour plus d'informations, veuillez communiquer avec La Croisée au 418 335-1184.

Ateliers à venir :

- le trouble de personnalité limite
- la crise psychotique
- les troubles alimentaires
- le rétablissement

CATÉCHÈSE : INITIATION À LA VIE CHRÉTIEN

GINETTE FORTIN, INTERVENANTE EN PASTORALE

La catéchèse a pour but de favoriser la

rencontre de Dieu au cœur de notre vie. Cette rencontre nous aide à découvrir la présence de Jésus marchant avec nous dans nos joies et nos peines quelque soit notre âge.

Votre enfant doit être âgé d'au moins 8 ans pour l'inscrire en catéchèse et demander pour lui, à l'Église, la réception des sacrements du Pardon et de l'Eucharistie. De même vous pouvez aussi l'inscrire au parcours pour la Confirmation, pour cela, votre enfant devra avoir 11 ans lors de l'inscription.

Pour vous inscrire avec votre enfant présentez-vous à l'une ou l'autre des célébrations suivantes :

Dimanche 15 septembre : 10h30 St-Antoine-Daniel, Très-Saint-Cœur-de-Marie

. .

Dimanche 22 septembre : 9h00 St-Méthode

Pour information :

418 427-2323 ou 418 333-1364 ou par courriel laugi7@hotmail.ca.

Ce sera un plaisir de vous rencontrer.



EMPLOIS OFFERTS

Poste permanent

Contremaître avec connaissance en mécanique et débrouillard - poste à l'année

Octobre - Novembre

Conducteur de tracteur (saisonnier) Divers postes offerts à l'heure ou à la pièce

Envoyez votre CV

Courriel: info@plantationsnicholas.com ou **nous rejoindre** au 581 634-1115

Les spécialistes de l'ARBRE DE NOËL

www.plantationsnicholas.com 59, route du Domaine, Adstock, GON 1S0

on achète des branches en paquets de 25 lbs — 50 lbs sapin • Cèdre • Pin Rouge • Épinette

L'ARRIVAGE D'ADSTOCK • VOLUME 15 • NUMÉRO 158 SEPTEMBRE 2019, PAGE 2

A propos avec Pascal Binet maire

Rendez-vous municipal

Bon retour de vacances pour la plupart d'entre vous, en espérant que l'été a été profitable pour tous.

De notre côté, nous avons pu avancer quelques travaux et cheminer plusieurs dossiers. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en rai-

son du retard cumulé des deux dernières années, nous avons du rattrapage à faire, mais nous reprenons le dessus. Je sais que certains seront satisfaits de l'avancement ou de la réalisation des travaux, alors que d'autres sont mécontents ou toujours en attente. Mais s'il-vous-plaît, laissez-nous reprendre la cadence car le temps perdu ne peut se rattraper en un seul été. Et plusieurs impondérables s'ajoutent : nouveau personnel en appropriation des dossiers, démission, période de vacances, température inclémente... Enfin, je l'ai répété mais nous ne pouvons pas tout faire en même temps, le territoire est grand. Les besoins sont entendus, nous avons la volonté d'y répondre mais nous allons aux priorités et je vous assure que nous ferons le tour. Nous avons une équipe en place dévouée et prête à faire face aux attentes de notre population et aux défis qui se dressent devant nous.

Précisions sur l'annonce de 1,3 millions de dollars en lien avec la taxe sur l'essence

Vous l'avez sans doute vu dans les médias locaux, la Municipalité d'Adstock s'est vue confirmer un montant de plus d'un million de dollars en lien avec le retour sur la taxe sur l'essence (TECQ). Certains d'entre vous s'empressent déjà à penser que la municipalité pourra faire du pavage ou encore des travaux d'amélioration dans les chemins un peu partout. Or, il faut savoir que ces sommes d'argent consenties aux municipalités sont liées à des obligations gouvernementales qui sont celles de mettre d'abord aux normes les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout. Ainsi, les municipalités qui n'ont pas de réseau peuvent utiliser ces montants pour la voirie, mais nous, qui avons des réseaux un peu partout sur notre territoire, devons prioriser ces travaux avant toute chose.

Ainsi, nous annonçons que nous allons mettre au-dessus de cette liste des travaux dans les périmètres urbains de St-Méthode (mise à jour des étangs aérés, gestion des eaux pluviales sur le réseau et plus particulièrement dans les rues Réjean et Patrice), de Sacré-Cœur-de-Marie (projet de déphosphatation aux étangs aérés) et de Saint-Daniel (gestion des eaux pluviales). Nous espérons compléter ces travaux au cours des deux prochaines années.

Nos citoyens habitant les noyaux villageois attendent depuis quelques années des travaux de réfection et de correction. Nous ne pouvions les réaliser faute de subvention car nous ne voulions pas impacter le compte de taxes de ces citoyens en imputant 100% des coûts à ces secteurs (car ils auraient vu augmenter substantiellement leurs comptes de taxes). Or, nous aurons des sommes pour débuter ces travaux, alors nous les ferons.

Voici un bref suivi de quelques dossiers

Gaz naturel : la municipalité s'est entendue avec les représentants d'Énergir (Gaz Métro) pour des compensations justes dans les chemins en marge des travaux d'installation de la conduite du gaz. Ces fonds sont destinés à compenser les sommes investies au cours de l'année par la municipalité pour remettre du gravier et pour réparer le pavage endommagé.

Mont Adstock: le dossier chemine toujours auprès des instances, pour reprendre l'expression consacrée des fonctionnaires et des politiciens. Après avoir reçu l'appui indéniable de la communauté régionale, notre députée s'est engagée auprès des promoteurs pour en faciliter la réalisation. Entretemps, la station de ski réalise des travaux d'envergure pour rendre plus familiales certaines pistes. Les promoteurs sont prêts à amorcer leurs travaux dès que le signal sera donné. Évidemment, nous aurons à convenir d'un protocole d'entente entre la municipalité et les promoteurs du Domaine Escapad au préalable.

Incubateur agroalimentaire: la terre produit ses fruits et ses légumes biologiques pour une deuxième année. Nous avons la chance d'avoir des travailleurs passionnés qui résident notamment sur le territoire d'Adstock. Les projets de la phase II de l'incubateur et de la construction du centre de transformation agroalimentaire sont à l'étape des demandes d'aide financière. Le ministre de l'Agriculture pourrait effectuer une visite des installations, a-t-on appris.

Cession de l'emprise du chemin des Cerfs: nous sommes en pourparlers avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour dénouer l'impasse afin de permettre la cession aux propriétaires riverains. L'ouverture à trouver une solution y est, la problématique étant que le ministère n'accepte pas la cession à titre gratuit parce que les règles de cession ont fait l'objet de modifications internes entre 2017 et 2018.

Vidange des boues dans les étangs aérés de St-Méthode: des travaux importants sont à réaliser afin de vider les boues des étangs. Une première opération avait été effectuée il y a quelques années sans toutefois enlever toutes les boues. Une opération coûteuse mais nécessaire. Puisque nous avions eu la bonne idée de créer des réserves financières dans les années passées, l'impact sur le compte de taxes sera amoindri pour le contribuable.

Pancartes municipales du ministère des Transports: nous avons rencontré à quelques reprises au cours des derniers mois le ministère des Transports notamment au sujet de l'identification de nos villages sur les pancartes le long des routes provinciales 267 et 269. Les fonctionnaires désiraient uniformiser les noms pour Adstock selon leur grille de critères. Nous leur avons noté aussi qu'il y avait certaines confusions comme par exemple, alors que nous sommes sur la 267 dans le secteur Saint-Daniel, on indique Adstock 15 et 18 km. Ainsi, nous nous sommes entendus à conserver les noms des anciennes municipalités et bien signaler nos différents secteurs car pour nous, c'est important de conserver l'identité de chacun car ils sont la raison d'être d'Adstock.

SUITE À LA PAGE 6

f LOISIRS
418 422-2363 ou 418 422-2135 poste 6

j.lessardnadeau@adstock.ca

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ. N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

Foods culturel rural

Desjardins

Québec ##

Appalaches

ZUMBA STEP

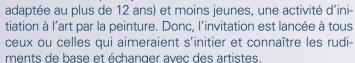
Horaire: mercredi de 18h45 à 19h45 dès le 25 septembre

Durée: 8 semaines pour 65 \$

Inscription : Marilyn.grenier@outlook.com
Minimum 15 inscriptions et maximum 26 places

ACTIVITÉ D'INITIATION À LA PEINTURE

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa politique familiale et se veut une occasion d'offrir à ses citoyens, jeunes (l'activité est



Lieu : Complexe Mariette et Joseph Faucher (secteur Saint-Méthode)

Date : lundi 14 octobre 2019, à compter de 9h00-15h00. (dîner offert sur place)

Coût: 10 \$ par personne

La municipalité fournira le matériel mais il est important de réserver et compléter l'inscription car le nombre de participants est limité. Si vous êtes intéressés, réservez votre place par courriel ou en venant au bureau municipal en acquittant le montant (cela assurera votre place) : j.lessardnadeau@adstock.ca

FÊTE DES COULEURS

La Station récréotouristique du Mont Adstock réitèrera son activité de remontée en télésiège dans le cadre de la Fête des Couleurs. Celle-ci prendra place durant deux fins de semaine, les samedis **28 septembre** prochain (remis au 29 septembre en cas de pluie) et **5 octobre** (remis au 6 octobre en cas de pluie) de 10h00 à 15h00. Ceux qui le désirent pourront observer les couleurs dans les sentiers pédestres de la montagne. Nous vous rappelons que tous les participants, sans exception, devront redescendre la montagne à pied dans les sentiers aménagés. Diverses activités seront également organisées pour rendre la journée encore plus agréable. Vous trouverez plus d'informations sur la page Facebook des loisirs au cours du mois de septembre.

MONTS DÉFI 2019

RENDEZ-VOUS LE 28 SEPTEMBRE

Le **Monts Défi**, c'est trois montagnes dans la région de Thetford, 7.5 km de randonnée, 700 mètres de dénivelé, 1 chronomètre, 1 journée et surtout ...du plaisir assuré! Cet événement sportif a été créé en 2016 afin de mettre en valeur trois montagnes dans la région: Les 3 Monts (Mont Caribou), le Grand Morne (sentier Crescendo) et le Mont Adstock (piste La

Coulée). Le but étant de grimper les trois montagnes dans un délai de 7 heures, soit de 9h00 à 16h00. Tous les participants sont chronométrés par des bénévoles.

Complexe sportif
Mariette & Joseph Faucher

CATÉGORIES D'INSCRIPTION - NOUVEAU EN 2019!

Il n'y a maintenant qu'une seule catégorie d'inscription ; soit celle de «participation». Tous les participants sont chronométrés grâce à des bénévoles.

Tarifs pour les inscriptions par Internet (jusqu'au 27 septembre 16h00): 20 \$ par personne (16 ans et plus)

*Gratuit pour les enfants de 15 ans et moins.

Les inscriptions permettent l'accès aux montagnes, un dossard, des boissons énergisantes, une médaille et des prix de participation ! En cas d'annulation de l'événement, pour lequel aucune autre date n'a été choisie, le remboursement de ce billet pourra se faire selon les modalités indiquées par l'organisateur de l'événement. Un avertissement sera fait vers 6h30 du matin le 28 septembre sur le site Internet et l'événement Facebook Monts Défi 2019 | Région de Thetford.

Pour plus d'information, visitez www.montsdefi.com

ÉCOLE DE GLISSE

MONT ADSTOCK

NIVEAU	DESCRIPTION	DURÉE	HORAIRE
Option 1	Cours de ski en groupe	2 heures	Samedi AM
Option 2	Cours de planche à neige en groupe	2 heures	Samedi PM
Option 3	Cours élite	3 heures	Samedi PM
Option 4	Cours pré- compétition	3 heures	Samedi PM
Option 5	Cours de ski en groupe	2 heures	Dimanche AM Places limitées
Option 6	Cours de ski en groupe	2 heures par jour durant 4 fins de semaine	Samedi PM et dimanche AM (1 weekend/2)
Option 7	Cours pour futurs aide- moniteurs	2 heures	Samedi PM
Option 8	Cours de ski en semi-privé, 2 élèves (3 ou 4 ans)	90 min	Samedi AM Places limitées ou samedi PM ou dimanche AM

INFO:

https://www.skiadstock.com/services/ecole-de-glisse

Rendez-vous municipal

SUITE DE LA PAGE 4

Travaux de rapiéçage : en attendant des subventions plus importantes pour refaire au complet le pavage de certaines chaussées, nous procéderons à des travaux de rapiéçage sur certaines artères. Le conseil a libéré une partie du budget à cette fin.

Travaux dans les chemins : la municipalité a réalisé plusieurs travaux jusqu'à maintenant afin de rattraper son retard des années passées. Il en reste à faire cette année et d'autres resteront à réaliser. N'hésitez pas à contacter notre service d'ingénierie pour faire part de vos besoins et de vos suggestions. Nous verrons à les traiter et à les planifier pour le futur.

Réfection des patinoires extérieures : la municipalité a reçu l'aval du ministère afin de procéder aux travaux tels que prévoit l'aide financière accordée. Ainsi, les patinoires extérieures de Saint-Daniel et de Sacré-Coeur-de-Marie subiront une cure de rajeunissement. Les appels d'offres seront lancés sous peu.

Journée portes ouvertes de l'UPA: ça se passe chez nous pour une deuxième année consécutive. La famille Demers-Dostie nous reçoit à la ferme Dosane dans le secteur St-Daniel. C'est un rendez-vous le dimanche 8 septembre prochain entre 10h00 à 16h00.

Pour les prochains mois, notre équipe des départements d'**ingénierie et d'urbanisme** continuera de plancher sur certains dossiers comme la conception technique de la rue des Écureuils, les options de réaménagement du boulevard Tardif, l'aménagement de la rue Sheink et Principale, la réfection du rang petit 13, la décontamination de l'ancien terrain de la quincaillerie et des travaux d'infrastructures et de pavage au lac Jolicoeur. Certains projets feront l'objet de rencontres d'information auprès des citoyens concernés. Les travaux de fossés dans le rang 14 et d'infrastructure de la route du Lac-Saint-François occuperont notre équipe de voirie pour les prochaines semaines.

Veuillez prendre en note que nous cheminons aussi d'autres dossiers et travaux que j'ai pu oublier lors de la rédaction de cet À propos ou que j'ai pu omettre de détailler comme la mise à jour de notre plan de mesures d'urgence, le choix de modules de communication de masse, l'étude de changement d'éclairage de nos rues, le dépôt de certaines redditions de comptes, la mise à jour du plan d'action stratégique, la prochaine opération budgétaire...

Quand j'entends parfois de la part de certains citoyens que les employés municipaux ne travaillent pas assez ou encore qu'il y a trop de monde dans le bureau, je vous prie de me les envoyer. Je leur expliquerai que pour rendre des services qui satisfassent notre population, pour gérer les attentes et les besoins des différents secteurs, pour répondre aux exigences du monde municipal, ça prend plus de personnel pour gérer les projets et aller chercher les subventions. Nous ne pouvons pas faire plus avec moins, mais on peut faire mieux avec plus. Nous avons une jeune équipe qui doit se faire la main sur plusieurs dossiers, rattraper le retard des années passées, comprendre notre réalité, inté-



grer nos processus organisationnels. La patience et l'indulgence sont aussi de mise pour les élus qui ont à s'adapter à cette réalité. Mais je suis fier de cette équipe car elle est dévouée, compétente et enchantée de travailler à votre service. Les critiques sont mieux appréciées quand elles sont constructives et qu'elles servent l'intérêt public. Chialer pour critiquer ne sert à rien et surtout n'aide pas à faire avancer votre cause. C'est bien souvent le contraire qui arrive dans ces cas. Sachez que nous ne prenons rien pour acquis, nous analysons toute situation qui ont un impact sur notre milieu, car chacun des élus autour de la table, désire respecter notre capacité budgétaire. Souvent, nous avons des désaccords sur la vision et sur la manière d'investir dans nos secteurs, mais au moins, au même titre que vous, nous subissons nos choix et nos décisions car nous sommes tous des payeurs de taxes.

En terminant, sachez que même si je ne suis pas présent à toutes les activités que vous organisez, je sais et je reconnais les efforts que vous mettez à les organiser. Je vous remercie du temps que vous investissez à dynamiser notre milieu. Sachez également que je serai toujours là à défendre l'implication citoyenne. Cette implication est présente et se sent d'ailleurs dans tous les domaines d'activités (les loisirs, la pastorale, la culture, l'environnement, la faune ou la flore, le développement socio-économique ou communautaire) et est importante, peu importe si on se retrouve en milieu rural, villageois ou riverain. Ainsi, même si certaines personnes n'y croient pas ou tentent de décourager vos projets ou vos initiatives en ressassant le passé ou les vieilles querres de clochers, ne les écoutez pas. Ils n'ont aucun argument et ne trouvent aucun écho. Ce qui est important de se rappeler, c'est que la très grande majorité des Adstockois sont d'accord avec la vision que nous nous sommes donnée. Un Adstock plus fort et ensemble, dans la mesure bien sûr de nos moyens.

Cordialement, votre maire, Pascal Binet

LE CONSEIL MUNICIPAL EN TOURNÉE

PROCHAINE SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Vous êtes tous invités le **17 septembre** prochain pour un 6 à 8 au sous-sol de l'église St-Daniel. Votre opinion compte afin de mettre à jour notre plan d'actions stratégique. Le prochain thème porte sur l'amélioration de notre milieu de vie en lien avec les loisirs, la culture, le tourisme, le plein air, les services municipaux, les services de proximité et autres activités offertes par la municipalité (tant pour les jeunes, les aînés que les familles).

Au plaisir de vous y rencontrer!



EXPOSITION «PEINDRE ADSTOCK»

À compter de la mi-septembre, vous pourrez contempler plus d'une vingtaine d'œuvres d'artistes locaux qui ont peint sur Adstock. En collaboration avec le Centre d'arts de la région des Appalaches (CARA), les peintres se sont inscrits à cette activité originale, réalisée avec l'aide du Fonds culturel de la MRC des Appalaches. L'exposition se tient au Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie de la mi-septembre jusqu'à la fin du mois de novembre. Vous pourrez voter pour vos coups de cœur qui apparaitront dans le prochain calendrier municipal. Bienvenue à tous!

AVIS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX

PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2020

Afin de bien préparer le prochain budget municipal, la municipalité lance un appel aux organismes qui demandent normalement de l'aide financière pour des projets ou la tenue de leurs activités afin qu'ils planifient, à l'automne, leurs besoins.

Cette opération vise à bien répertorier les besoins et les activités et surtout, les prévoir et les prioriser au budget municipal. La municipalité s'attend donc à ce que les organismes qui oeuvrent sur le territoire soumettent leurs demandes de budget avec les activités ou projets en complétant le formulaire de demande d'aide financière que vous trouverez à l'adresse suivante : www.adstock.ca à l'onglet développement socio-économique/soutien aux organismes. Le tout doit être acheminé au bureau municipal ou par courriel à l'attention d'Isabelle Nadeau à i.nadeau@adstock.ca avant la fin septembre.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter la demande, vous pouvez vous référer à notre coordonnateur aux loisirs et à la culture, Justin Lessard Nadeau par téléphone au 418 422-2135, poste 5 ou par courriel à i.lessardnadeau@adstock.ca

TRAVAUX DE LA CONDUITE DU GAZ NATUREL

MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES QUI ONT ÉTÉ TOUCHÉS

Les propriétaires qui ne sont pas satisfaits des travaux réalisés sur leur terrain ou qui croient que des travaux méritent une attention particulière en lien avec les travaux réalisés pour installer la conduite du gaz naturel, sont priés de com-



objets et vêtements promotionnels cadeaux corporatifs

418 341-0711 info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com

Rendez-vous municipal

muniquer rapidement avec monsieur Jean-Philippe Auclair, technicien en génie civil, à la municipalité au 418 422-2135, poste 30. Ce dernier fera le suivi approprié des demandes auprès de l'entrepreneur.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

APPEL DE PROJETS

Le Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches lance un dernier appel de projets pour le **6 septembre 2019**. Le comité local du FDT vous invite à faire parvenir vos demandes de projets à Mme Isabelle Nadeau au : i.nadeau@adstock.ca avant cette date. Suite à la réception des demandes, le comité local se réunira pour analyser les demandes reçues afin de vérifier l'admissibilité et le caractère structurant des demandes.

On vous invite donc à vous rendre sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « développement socio-économique/soutien aux organismes », Pacte rural (FDT) afin de consulter les critères d'admissibilité ainsi que le guide de présentation et remplir les formulaires de demandes. En attente de recevoir vos projets.



OFFRE D'EMPLOIS

La Municipalité d'Adstock est à la recherche ce :

- deux préposes aux services généraux à temps complet;
- un journalier occasionnel au Service de l'urbanisme et au Service des loisirs;
- employés occasionnels à titre de préposés aux services généraux.

Visitez notre site Internet pour la description complète des offres d'emplois www.adstock.ca

Secteur Sainte-Anne-du-Lac

70 ANS • 1949-2019

OLLARORATION: RICHARD SAMSON

UNE PLACE IMPORTANTE POUR LA RELIGION

Il est important de mentionner qu'au point de vue religieux, la Municipalité de Ste-Anne-du-Lac n'a jamais été une paroisse autonome; elle était en fait, une « succursale» de la paroisse de Sacré-Cœur-de-Marie.



Les premières manifestations du culte. Au début des années 40, avant même la naissance de la municipalité, un groupe de chrétiens engagés a fait les démarches auprès de curés et de prêtres de Thetford pour avoir la messe au lac Clapham afin d'accommoder la centaine de riverains qui s'y étaient installés. En effet, il faut bien le rappeler, à cette époque, il n'était pas question de « manquer la messe du dimanche ».

Avant que la desserte ne soit opérationnelle, il y avait donc des célébrations eucharistiques grâce à la participation de certains prêtres disponibles et l'hospitalité de certains citoyens qui offraient leur chalet pour les célébrations.

Durant cette période d'organisation, c'est-à-dire avant 1949, un dénommé Jacques avait obtenu la permission d'exploiter, avec d'autres hommes d'affaires, une salle de danse dans le rang de la Chapelle. À une époque où la loi interdisait la vente de boissons alcoolisées, on raconte qu'il s'y faisait certaines ventes illégales ... L'utilisation de la salle fut donc contestée par les résidents et elle fut alors vendue à M. Albert Cloutier, propriétaire du terrain voisin, qui y cessa toute activité. Vers 1944-1945, M. Cloutier prêta alors la « salle de danse» pour célébrer la messe. Des bénévoles y aménagèrent une coquette petite chapelle. À cette époque, relations obligent, la chapelle était en quelque sorte desservie par la paroisse St-Alphonse de Thetford Mines, avec son populaire curé Ernest Dubé.

Avec la création de la municipalité, en 1949, une desserte est née grâce aux démarches de citoyens engagés. M. Cloutier fit don alors officiellement de sa « salle de danse » devenue chapelle temporaire. La bâtisse était alors située au bas du rang de la Chapelle.

Un bâtiment qui a constamment évolué. En 1950, vu la grande ferveur des résidents de la nouvelle Municipalité de

Sainte-Anne-du-Lac, la chapelle était devenue trop petite. On effectua alors un agrandissement, ce qui engendra une dépense de 1,155 \$. Par la suite, pour soutenir le dynamisme de tous les villégiateurs, il a fallu constamment répondre aux besoins physiques des pratiquants; il a donc été nécessaire de s'occuper régulièrement de la bâtisse : peinture, travaux de structure, stationnement, système de son... Ainsi, en 1969, la Fabrique achète un terrain de 500 pi par 500 pi pour la relocalisation de la chapelle à l'angle de la route du lac du Huit et du rang de la Chapelle. On y déménage la bâtisse. Un emprunt de 10,000 \$ a été nécessaire pour effectuer cet important changement.

La ferveur des années 50. Dans les années 50, la ferveur était à son comble. L'animation était importante; pendant que Mme Dussault touchait l'harmonium, ses filles chantaient. .. en latin. La procession aux flambeaux pour la fête de Sainte-Anne (le 26 juillet) était un événement à ne pas manquer.

La ferveur élargie des années 60. Dans les années 60, la chapelle a élargi son mandat. En effet, le président de la colonie artistique, M. Denis Caouette, organisa des concerts. Ces activités spéciales ont permis de recevoir, entre autres, Félix Leclerc, Pauline Julien, le trio Michel Dussault, Jean-Louis Rousseau, Arpand Zumaru.

À cette époque, la pratique religieuse était contagieuse; on célébrait quatre messes par dimanche. Et pour accommoder la clientèle, on obtint, en 1967, la permission de Mgr Hamel pour célébrer la messe à l'extérieur.

La « vivante » ferveur des années 70. Dans les années 70, pour être à la mode du temps, on demandait aux femmes de passer la quête, tandis que les hommes s'occupaient des personnes qui se tenaient plus loin. On demandait également à des gardiens bénévoles de maintenir l'ordre, le silence « dans la cour », pour favoriser le recueillement. En 1973, on commença à célébrer la messe le samedi.

A partir des années 80, la ferveur survit, mais, diminue graduellement. À l'été 1992, comme il est de plus en plus difficile d'avoir des célébrants, on doit se résigner à célébrer les dernières messes. Ainsi, en 1993, la desserte n'offre plus d'activités. La Fabrique Sacré-Cœur-de-Marie récupère les biens physiques et financiers et cède, en 1995, la chapelle et son terrain à la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac.

La desserte n'aura donc vécu que 43 ans!



MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

RITA VIGNEAUL

Activités à venir :

À la demande générale, nous vous présentons la programmation des activités à venir pour le club Amitié FADOQ de septembre à décembre 2019 :

fadoq

Vendredi 20 septembre : retour des déjeuners rassembleurs au restaurant Rivana

Mercredi 25 septembre : après-midi de jeux, base-ball-poches, bingo, cartes

Vendredi 11 octobre : tournoi de baseball-poches (vérifier l'endroit de l'activité)

Vendredi 18 octobre : déjeuner rassembleur mensuel au restaurant Rivana

Mercredi 23 octobre : après-midi de jeux, baseball-poches, bingo, cartes

Vendredi 15 novembre : déjeuner rassembleur mensuel au restaurant Rivana

Mercredi 27 novembre : après-midi de jeux, base-ball-poches, bingo, cartes

Mercredi 18 décembre : après-midi de jeux, base-ball-poches, bingo, cartes

Vendredi 20 décembre : déjeuner rassembleur mensuel au restaurant Rivana

Vous pourrez suivre dans les prochaines éditions de L'Arrivage si des activités se sont ajoutées.

À cette programmation s'ajouteront les **lundis de danse** qui débuteront le **9 septembre 2019**. Merci à tous nos participants, merci à Mme Gabrielle Dorval, qui, encore cette année a accepté de donner bénévolement de son temps afin de rendre cette activité accessible et intéressante pour tous. Bienvenue aux nouveaux et à ceux qui étaient là!

Recrutement: invitation à tous ceux et celles qui aimeraient joindre notre club, nous serons heureux de vous accueillir, nous souhaitons vous offrir ainsi qu'à toutes les personnes qui veulent garder la forme des moyens faciles de garder notre santé, notre forme et avoir des moments d'activités sociales. Les cartes sont à 20 \$ par année. De nombreux avantages vous sont offerts si vous adhérez au club Amitié FADOQ: rabais dans plusieurs restaurants, en assurance et dans plusieurs commerces de la région. Plusieurs activités intéressantes pour tous. Vous pouvez vous informer aux membres du bureau de direction dont la liste vous est donnée à la fin du texte. Bienvenue à tous!

Déjeuners rassembleurs mensuels : invitation spéciale à tous les clubs d'Âge d'Or d'Adstock à venir nous rencontrer lors de nos déjeuners mensuels. Ils reprendront le troisième vendredi du mois donc le **20 septembre à 8h30** au restaurant Rivana. Au plaisir de vous rencontrer!

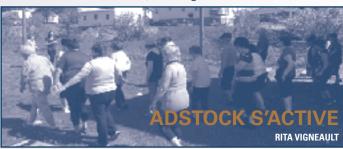
Remerciements: un remerciement spécial à Mme Madeleine Mercier qui a pris sa retraite du bureau de direction après sept années de services au sein du club Amitié FADOQ. Merci Madeleine et continue de participer à nos

Actualité

activités. Mme Noëlla Pomerleau prend la relève. Bienvenue à toi Noëlla!

Membres du bureau de direction 2019-2020

Yvon Grégoire 418 422-2197, Denis Perreault 418 333-3470, Gisèle Perreault 418 422-5654 Noëlla Pomerleau 418 422-5509, Rosianne Perreault 418 422-2974, Jeannine Pomerleau 418 422-2155, Rita Vigneault 418 422-2067



Le projet ADSTOCK S'ACTIVE, activités pour les 50 ans et plus parrainé par votre Club Amitié FADOQ, a tenu sa programmation pendant la période estivale, a réuni entre 20 et 35 résidents de la Municipalité d'Adstock. Ces personnes sont venues partager le plaisir de bouger ensemble et vivre des activités diversifiées tout en découvrant les différentes infrastructures des quatre territoires soit : Ste-Anne-du-Lac, Sacré-Cœur-de-Marie, St-Daniel et St-Méthode. Toutes les activités étaient supervisées par une kinésiologue du CAPS (Cégep Thetford), de Mme Charlie-Maud Gingras organisatrice communautaire et de Mme Jézabel Amesse, soutien à l'action intersectorielle.

Pendant la première partie du programme, les participants ont participé à des activités physiques, des exercices d'équilibre et de stabilité, de l'entraînement en salle de conditionnement physique, de l'initiation au pickleball, de l'entraînement en circuit, une randonnée au mont Grand Morne, une initiation au QI GONG avec une démonstration de Taï Chi, une randonnée guidée au parc Frontenac agrémentée d'un dîner pique-nique aux hot dog, gracieuseté du club Amitié FADOQ, un spécial cardio (aérobie), un circuit de marche et d'activités spéciales (camping) et finalement, les rencontres se sont terminées le 26 août par une petite compétition amicale.

Un sondage a été remis aux participants afin de connaître leurs goûts et intérêts, à savoir ce qu'ils avaient aimé ou pas afin de planifier la suite du programme. Si des personnes désireraient voir le sondage et participer aux activités à venir, communiquez avec nous.

La première partie étant terminée, nous débuterons la deuxième partie en septembre. Les personnes qui n'étaient pas disponibles pendant l'été, vous êtes invitées à venir essayer ces activités gratuites avec les bénéfices que vous pouvez en tirer. La programmation de la deuxième partie n'étant pas toute déterminée, vous pourrez regarder la télévision communautaire ou le site web de la municipalité dès septembre pour en savoir plus.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Jeannine Pomerleau 418 422-2155 ou Rita Vigneault 418 422-2067. Au plaisir de vous y rencontrer!

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00 Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00 Téléphone: 418 422-2131 Courriel: bibliothequedelavenir@gmail.com

MORT PAR NOYADE (cas vécu)

Jean-Claude Asselin

Né le 26 mars 1943 dans Bellechasse, Jean-Claude Asselin a vécu son enfance dans des chantiers forestiers avec ses parents. À 21 ans, lors d'une aventure avec des amis, il a voulu faire comme eux et courir sur des billots. Il est tombé dans 40 pieds d'eau et s'est noyé.

Il nous raconte les étapes de sa noyade, la séparation de son corps physique, son passage à travers des tunnels d'énergie vibratoire, comment il a été forcé de regagner son corps physique puis revenir sur terre. Un récit surprenant!

DERNIÈRE CHANCE POUR ALEX CROSS (suspense)

James Patterson

Né en 1947 dans l'état de New York. l'auteur est publiciste de profession. Il est l'auteur de thrillers le plus lu au monde avec plus de 300 millions de livres vendus. Les enquêtes d'Alex Cross sont l'une de ses séries phares.

Alex Cross est habitué aux affaires criminelles les plus complexes et les plus atroces, mais aucune d'elles n'aurait pu le préparer à trouver un jour, devant sa porte, une collègue chargée d'une terrible nouvelle : sa famille a été kidnappée.

LA ROUTE DE SAVANNAH WINDS (roman)

Tamara McKinley

Née en Tasmanie en 1948, mais vivant à présent sur la côte Sud de l'Angleterre, Tamara est l'auteure de treize romans dont La Dernière Valse de Mathilda et Où le cœur se pose, vendus à deux millions d'exemplaires.

Fleur apprend qu'elle hérite d'Annie Somerville, une tante qu'elle n'a jamais rencontrée. Elle entreprend un voyage à travers le temps et l'espace qui pourrait bouleverser sa vie ainsi que celle de ses proches. Par son atmosphère envoûtante, la force de ses personnages et ses secrets enfouis, cette saga australienne s'inscrit dans la lignée de son immense succès.



CAPSULE SANTÉ

BIEN CIBLER SES OBJECTIFS

collaboration de Mireille Lessard

Plusieurs raisons sont souvent invoquées pour ne pas bouger : horaire chargé, blessure récente ou encore manque de motivation. Pour ne pas se décourager, il faut se fixer un objectif clair et bien le formuler (méthode SMART).

Spécifique

Devenir en forme est un objectif très louable, mais peu spécifique; avec un objectif aussi flou, on risque de se décourager rapidement. Il faut donc formuler un objectif spécifique, sans ambiguïté, pour être en mesure de juger de l'atteinte de l'objectif.

Mesurable

Commencer à marcher peut paraître simple, mais plusieurs pas séparent une marche de 5 km d'une marche de 10 km. L'objectif doit être quantifiable en termes de distance, de temps ou de toute autre mesure concrète, permettant ainsi de quantifier les efforts à investir avant l'atteinte de l'objectif.

Atteignable

Choisir une cible qui représente un défi accessible. Attention, un objectif trop facilement atteignable n'agira pas comme source de motivation. Au contraire, un objectif trop difficile à atteindre aura également pour effet de vous décourager dans la démarche.

Réaliste

S'assurer que l'on dispose des ressources nécessaires pour réaliser l'obiectif fixé. Sans les ressources matérielles ou humaines nécessaires, l'atteinte de l'objectif sera compromise.

Temporellement défini

Se donner un repère dans le temps pour atteindre l'objectif afin de progresser de façon adéquate. Par exemple, la participation à un évènement de groupe à une date précise est souvent une bonne cible.

L'objectif doit donc représenter une bonne occasion de se surpasser, un défi. Il ne faut jamais négliger le support et l'entraide offerts par la famille, les amis et les collègues de travail. Enfin, il est important de se souvenir que le but est d'assurer le succès de la démarche vers une vie plus active.



254, Chemin Sacré-Cirur Ourst, Adstock, GON 150 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR

GYM SCDM

URBANISME-ENVIRONNEMENT

JÉRÔME GRONDIN, urbaniste

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE REMANIEMENT DES SOLS

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement a constaté plusieurs tas de terres à proximité des lacs et cours d'eau. Nous aimerions vous rappeler que le règlement de zonage prévoit que quiconque désire effectuer des travaux de remaniement des sols à moins de 300 mètres d'un lac et à moins de 100 mètres d'un cours d'eau doit obtenir un permis à cet effet.

Les travaux assujettis à un permis :

- les travaux d'excavation;
- les travaux de remblai et de déblai:
- le forage d'un puits:
- l'abattage d'arbres incluant l'enlèvement de souches;
- l'établissement ou le déplacement d'une installation septique; l'établissement d'un champ d'épuration;
- les travaux de nivellement de sol;
- l'aménagement d'un chemin forestier ou d'un chemin privé d'une longueur minimale de 100 mètres, autre qu'une entrée de cour;
- les travaux touchant le domaine du transport, notamment l'établissement et la réfection d'entrée de cour, de rues, de routes, d'accotements, de chemins de fer et d'aéroports:
- les travaux de construction et d'agrandissement de bâtiments principaux et de bâtiments accessoires ainsi que les travaux d'installation d'équipements annexes, tels que piscine creusée, voie d'accès, etc.

Obligation de mettre en place des mesures de mitigation

Le règlement de zonage prévoit que tous travaux de remaniement doivent être accompagnés de mesures de mitigation afin d'éviter l'érosion des sols et le transport de sédiments vers les plans d'eau. Certaines mesures sont simples, efficaces et peu coûteuses. À titre d'exemple, le recouvrement du tas de terre par une simple toile bien stabilisée par des blocs permet de réduire l'érosion du tas de terre. Également, l'installation d'une barrière à sédiments fins permettra de retenir les particules de terrains avant qu'elles ne s'écoulent vers un fossé, un lac ou un cours d'eau.

Autre rappel

Si vous n'avez pas de projet de remaniement des sols et que vous avez sur votre terrain des tas de terre, nous tenons à vous rappeler que cela est considéré comme une nuisance en vertu de notre règlement 109-09.

Info: Alexandra Côté | environnement@adstock.ca 418 422-2135.poste 26





LE PETIT COIN DES FERMIÈRES FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT



1 livre de bœuf haché 1 oignon haché 1 œuf sel et poivre au goût 2 c. à thé d'huile ½ tasse de chapelure

Mélanger tous les ingrédients, sauf l'huile, dans un bol. Façonner 18 à 20 boulettes et les brunir dans une poêle antiadhésive, dans l'huile.

Sauce:

1 boîte de 398 ml d'ananas en ½ tasse de cassonade 2 c. à table de fécule de maïs morceaux 1 poivron vert haché 1 c. à table de sauce Sova 1 c. à thé d'huile ¼ tasse de vinaigre

Égoutter les ananas en conservant le jus. Ajouter assez d'eau au jus pour mesurer 2 tasses de liquide.

Dans une casserole, faire sauter le poivron dans l'huile environ 5 minutes. Ajouter le jus et tous les autres ingrédients. Cuire à feu doux en remuant sans cesse jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et transparente. Incorporer les ananas et les boulettes cuites. Réchauffer environ 5 minutes. Servir sur un lit de riz.



Nettoyer une bouteille thermos : remplissez-la d'eau, ajoutez quatre comprimés d'Alka Seltzer et laissez reposer une heure ou jusqu'à ce qu'elle soit sale. (C'est à se demander ce qui se passe quand on l'avale...)

L'ARRIVAGE D'ADSTOCK • VOLUME 15 • NUMÉRO 158 SEPTEMBRE 2019, PAGE 10

Actualité

UN PETIT MOT DE **VOTRE COMITE DE SUIVI**



POLITIQUE FAMILIALE D'ADSTOCK

Avec la rentrée scolaire qui approche et pour la sécurité de tous nos enfants, nous vous rappelons qu'en tant que conducteur qui passe par une zone scolaire, que vous soyez parent ou non, vous avez une responsabilité envers les écoliers et devez respecter les règles de conduite pour assurer leur sécurité, parce que les jeunes enfants ont du mal à évaluer les distances et le danger. Les zones scolaires sont des zones à risque, il est donc impératif de

- respecter les aires réservées aux autobus scolaires ;
- arrêter votre véhicule à l'endroit désigné par l'école pour aller reconduire votre enfant, pas n'importe où ;
- respecter les limites de vitesse, souvent bien plus basses, lorsque vous traversez la zone scolaire;
- redoubler de vigilance quant à la présence d'enfants dans les passages pour piétons et aux alentours de l'école;
- respecter les signaux du brigadier scolaire.

2 ÉTAPES À RETENIR

- 1. Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.
- 2. Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus lorsque l'autobus scolaire active ses feux rouges intermittents ou son panneau d'arrêt.

RAPPELEZ-VOUS QUE

Dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent vous expose à une amende variant entre 200 \$ et 300 \$ et à 9 points d'inaptitude. Cet arrêt n'est cependant pas obligatoire au croisement d'un autobus scolaire lorsque la chaussée est séparée par un terre-plein.

En résumé : mieux vaut redoubler de prudence en zone scolaire. On ralentit, on regarde deux fois plutôt qu'une avant d'avancer et on respecte la signalisation. Si vous avez besoin d'une petite révision quant à la signalisation propre aux zones scolaires, la SAAQ est votre bible en matière de circulation! Consultez le document Autobus scolaire: pour des écoliers en sécurité juste ici : https://saaq.gouv.gc.ca/ fileadmin/documents/publications/autobus-scolaire-ecoliers-securite.pdf

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Il y a quelques années, la Municipalité d'Adstock s'était dotée d'un projet d'embellissement des villages. À ce moment-là, Sacré-Cœur de Marie et St-Daniel avaient pris part au projet mais St-Méthode n'v avait pas adhéré faute de bénévoles res-



ponsables. Cette année, un comité parrainé par le club Amitié FADOQ, a été formé et a travaillé pour donner un air d'été à St-Méthode. Les responsables du comité sont : France Bolduc, Julie Rosa, Jeannine Pomerleau, Gervaise Roy, Colette Trépanier, Françoise McCutcheon, Linda Tardif, Noëlla Pomerleau, Rose-Anne Bizier, Nicole Champagne et Rita Vigneault.

Avec l'appui de la municipalité qui avait un budget pour tout Adstock, tout était à reconstruire étant donné que c'était la première année pour St-Méthode. Alors nous avons demandé l'aide des commerces et familles de la municipalité qui ont contribué à faire resplendir notre patelin.

Merci à nos généreux commanditaires : Caisse Desiardins, Bercomac, Mahindra, Boltech, les Œuvres communautaires, le club Chasse et pêche, SDSE, le club Amitié FADOQ, le cercle des Fermières St-Méthode, le Bar Sergiri, Yvan Roy comptable, le salon Coiffure libre, l'Âge d'Or Beau soleil, la quincaillerie Coop, mesdames Claire H. Bolduc et Françoise Robert. Merci spécial à nos arroseurs sous la supervision de Jacques Rodrigue, qui, à tous les matins à la levée du jour ont fait le tour des fleurs pour leur donner à boire. Bravo à tous pour ce super partage d'énergie, c'est là qu'on voit que l'union fait la force. Nous sommes fiers du résultat et cette fierté va bien au-delà du comité, plusieurs personnes se sont indirectement impliquées, ce qui a donné une double énergie à ce projet. Pour ceux qui n'ont pas été sollicités cette année, on se reprend l'an prochain.



UN SERVICE-CONSEIL EN ARCHITECTURE PATRIMONIALE

POUR LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES

Les propriétaires de maisons anciennes de la région peuvent maintenant bénéficier d'un service-conseil en architecture patrimoniale pour les guider dans leurs travaux de rénovation. La MRC des Appalaches participe, avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches, au projet de Clinique d'architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches (CAPCHA) qui permettra aux résidents des 19 municipalités de chez nous d'avoir accès à ce service de 2019 à 2022.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien du Fonds d'appui et de rayonnement des régions (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

Aide-conseil dans la planification des travaux

Ce service s'adresse aux propriétaires de maisons datant d'avant 1950 avant conservé un fort potentiel d'authenticité et une valeur patrimoniale. Treize cliniques seront offertes chaque année dans la MRC, pour un total de 39 pour les trois ans du projet. Le mandat a été confié à la firme Marie-Josée Deschênes, architecte, spécialisée dans le patrimoine bâti. Les propriétaires participants recevront la visite de l'architecte conseil à domicile. Le service permettra de remettre un rapport technique présentant les coûts des travaux, des esquisses et des croquis, selon les besoins de chaque dossier. Le propriétaire participant devra débourser un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour un tel service.

Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche devront déposer leur demande en ligne sur le site Internet capcha.ca. Gestionnaire du projet régional, la MRC de Lotbinière recevra les demandes qu'elle fera approuver par la MRC concernée.

Formation et assistance aux comités consultatifs d'urbanisme

En plus de l'aide-conseil aux propriétaires, le projet comporte deux autres volets. Les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) pourront recevoir une assistance conseil lors de prises de décision pour des dossiers complexes impliquant des propriétés patrimoniales. Une activité de formation sera également organisée pour les propriétaires de maisons anciennes. les employés municipaux et les membres des CCU.

Pour avoir de l'information supplémentaire et s'inscrire, visitez le site Internet capcha.ca. Les citoyens peuvent également prendre de l'information auprès de la conseillère en développement territorial de la MRC des Appalaches, Louise Nadeau, au 418 332-2757, poste 234, ou par courriel à Inadeau@mrcdesappalaches.ca

POUR MIEUX COMPRENDRE **NOTRE HISTOIRE**

DES PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

Récemment, la Municipalité d'Adstock a procédé à l'installation de cinq panneaux d'interprétation historiques dans le secteur de Sacré-Coeur-de-Marie, grâce à une subvention provenant du Fonds culturel de la MRC des Appalaches. Cette action s'inscrit dans une suite logique après la citation de certains bâtiments historiques en 2015 dans ce secteur ainsi que l'instigation de la Place des Ancêtres

C'est autour des années 1860 que les premiers colons se fixent dans la partie nord du canton de Thetford, avant que les mines accélèrent la colonisation dans la partie sud. La toute première mission catholique dans le canton de Thetford est fondée en 1871 sous le nom de Très-Saint-Coeurde-Marie et la première municipalité en 1875. Après de multiples scissions du canton, c'est en 1909 que le nom Sacré-Coeur-de-Marie devient officiel comme nom de municipalité (pour former quelque cent ans plus tard Adstock).

« Ces panneaux d'interprétation permettent notamment de replacer dans son contexte la fondation de cette ancienne municipalité qui est la toute première du canton de Thetford. De plus, il est important de se souvenir de notre passé et de le perpétuer à travers le temps, tant pour nos citoyens d'ici que pour les visiteurs d'ailleurs qui pourront apprécier les textes et les photographies d'époque. D'autres panneaux d'interprétation sont aussi prévus dans d'autres secteurs de la Municipalité afin de rappeler l'héritage et les ancêtres qui ont forgé les différentes communautés.», de mentionner monsieur Pascal Binet, maire de la Municipalité d'Adstock et qui est historien de formation.

Il est donc possible d'en apprendre davantage sur l'histoire entourant le presbytère, l'église patrimoniale, le cimetière, l'école du village et le Grand Morne, car des panneaux d'interprétation ont été placés à proximité de chaque lieu. Le secteur Sacré-Coeur-de-Marie se distingue aujourd'hui par son panorama agroforestier dont l'acériculture et la production maraîchère y sont très présentes. D'ailleurs, l'incubateur agroalimentaire, une terre-école qui répond aux besoins des aspirants agriculteurs, y a débuté ses opérations en 2017. Un retour dans le temps, puisqu'à l'époque les cultivateurs allaient épuiser leur surplus et la campagne immédiate était considérée comme le garde-manger de la ville.



Actualité

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Avis est par la présente donné aux électeurs d'Adstock, par Julie Lemelin présidente de l'élection, que le poste de conseiller au district #4 est ouvert aux candidatures.

- Toute déclaration de candidature devra être produite au bureau de la présidente d'élection, le cas échéant aux jours et aux heures suivants : du lundi 30 août 2019 au jeudi 12 septembre 2019, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et le vendredi 13 septembre de 8h30 à 12h00.
- 2. Notez que le bureau sera ouvert le vendredi 13 septembre 2019 de 8h30 à 16h30.
- 3. Si plus d'un candidat pose sa candidature, un scrutin sera tenu le 13 octobre 2019 de 10h00 à 20h00 et un vote par anticipation sera tenu le 6 octobre 2019 de 12h00 à 20h00.
- 4. J'ai nommé madame Sylvie Bourbonnais à titre de secrétaire d'élection.
- 5. Vous pouvez me joindre, au 35 Principale Ouest à Adstock ou au 418 422-2135.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 22 AOÛT 2019. La présidente d'élection, **Julie Lemelin**

APPEL D'OFFRES

[1] RÉAMÉNAGEMENT DES PATINOIRES EXTÉRIEURES DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE ET DE SAINT-DANIEL PROJET NO. 2019-005 / APPEL D'OFFRES NO. 2019-012

La Municipalité d'Adstock recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées. Les travaux du présent appel d'offres se définissent sommairement comme suit :

- construction d'un bâtiment de service pour la patinoire de Sacré-Cœur-de-Marie;
- aménagement d'une patinoire extérieure dans le secteur de Sacré-Cœur de Marie;
- aménagement d'une patinoire extérieure dans le secteur de Saint-Daniel.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les soumissions devront être présentées conformément aux documents administratifs particuliers et généraux. Pour être admissibles, les soumissionnaires doivent détenir une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec pour la réalisation de ce type de travaux. Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMIS-SION » pour l'appel d'offres no 2019-012. Par le dépôt de sa soumission, le soumissionnaire s'engage à respecter la politique de gestion contractuelle de la Municipalité d'Adstock.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission au bureau municipal d'Adstock, au 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec), G0N 1S0, avant 11h00, le mercredi 18 septembre 2019. Les soumissions seront ouvertes en public au bureau municipal d'Adstock le même jour et au terme de la période de réception des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission doit être conforme aux

documents de soumission et être accompagnée des documents requis. De plus, la Municipalité d'Adstock ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Des informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de M. Carl Binette par courriel à ingenierie@adstock.ca

[2] CUEILLETTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSI-DUELLES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES MA-TIÈRES ORGANIQUES

La Municipalité d'Adstock requiert des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Pour être considérée, votre soumission doit être placée sous enveloppe scellée portant l'inscription « APPEL D'OFFRES 2019-011 – LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES MATIÈRES ORGANIQUES – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK » et adressée à madame Julie Lemelin, directrice générale, 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) GON 1SO. La soumission doit être reçue **avant 11h00** le mercredi 25 septembre 2019.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement au 35, rue Principale Ouest, Adstock, Québec (Québec) GON 1SO, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO. La Municipalité d'Adstock ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 28 AOÛT 2019. Directrice générale et secrétaire-trésorière **Julie Lemelin**

ATTENTION AUX FILS ÉLECTRIQUES

L'automne est souvent la saison des activités et des travaux extérieurs, notamment le taillage des arbres, mais il arrive encore trop souvent que des gens se blessent ou perdent la vie en tentant de couper une branche ou en manipulant des objets longs près des fils électriques. Cet été, en quelques jours, une personne est décédée et une autre s'est gravement blessée, toutes deux en entrant accidentellement en contact avec des fils électriques.

On ne le dira jamais assez : on ne doit rien approcher à moins de trois mètres des fils électriques. Échelles, grues, échafaudages, perches pour piscine, scies, cerfs-volants et même jet d'eau en continu sont autant de choses que l'on doit tenir loin des fils électriques. Il est important de toujours demeurer conscients du danger quand on effectue des travaux en hauteur.

ADSTOCK ACCUEILLE 12 NOUVEAUX-NÉS PARMI SES CITOYENS

Via son programme « Une naissance deux arbres », la Municipalité d'Adstock a souligné récemment l'arrivée de douze nouveau-nés qui ont vu le jour entre juillet 2018 et juin 2019. Lors de l'événement, huit d'entre eux se sont pointés le bout du nez à la salle Bernardin-Hamann, le temps d'une petite réception civique.

Actif depuis quelques années, le programme « Une naissance deux arbres » consiste à remettre à chaque nouveau-né un arbre qu'il regardera grandir en même temps qu'il se développera. L'an dernier, l'activité avait réuni treize enfants, dont deux couples de jumeaux.

Un deuxième arbre, cette fois-ci généalogique, est remis afin de permettre aux nouveaux citoyens de retracer leurs origines. Cette initiative municipale est également associée à deux organismes soient les Cercles des Fermières de Saint-Méthode et de Sacré-Coeur-de-Marie ainsi que la bibliothèque de l'Avenir. Lors de chaque naissance, le nouveau-né reçoit une paire de bas de laine tricotée afin de gar-

der ses petits pieds au chaud ainsi qu'un livre de lecture. Ce partenariat contribue grandement au bon départ de chaque bébé adstockois.

« De constater que ce programme connaît du succès année après année démontre l'intérêt pour les parents de marquer la naissance et l'établissement de leur famille à Adstock. Le conseil municipal est fier de maintenir cette tradition qui implique les organismes du milieu. Cette mesure est actuellement sous l'égide de la conseillère, madame Nicole Champagne, qui est aussi responsable de la politique d'accueil et des nouveaux arrivants. », de mentionner le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

Depuis sa création en 2012, « Une naissance deux arbres » a distribué des arbres à plus d'une cinquantaine d'enfants provenant de la Municipalité d'Adstock. Pour la prochaine année, il est déjà possible d'inscrire votre nouveau-né en communiquant avec la municipalité au 418 422-2135, poste 21.



VOICI LES NOMS DES NOUVEAU-NÉS:

Alexis Sheink, fils de Marie-Claude Létourneau Larose et de Marc-André Sheink, Simone Grondin Groleau, fille de Catherine Groleau et de Jonathan Grondin, Livia Tardif, fille de Chloé Tardif Nadeau et de Jason Tardif, Kaylee Poulin, fille de Jessica Dubuc et de Pierre-André Poulin, Lou-Joseph Drouin, fils de Marie-Pier Perreault et de Stéphane Drouin, Alexis Shink, fils de Sonia Bolduc et de Dominic Shink, Flavie Roy, fille de Marie-Andrée Quirion et de David Roy, Éléna Trépanier, fille de Johannie Rodrigue et de Keven Grenier Trépanier.

ABSENTS:

Sarah Roy, fille de Andréanne Jacques et Maxime Roy, Jolène Asselin, fille de Rebecca Marcoux et de Henrik Asselin William Busque, fils de Karen Lessard et de Bernard Busque
Bienvenue à tous ces nouveau-nés et félicitations aux nouveaux parents!

Rendez-vous municipal

LE CONSEIL EN BREF

(JUILLET-AOÛT 2019)

- **Démissions** de la conseillère Martine Poulin et des préposés aux services généraux Gabriel Huard et Steeven Blackburn.
- Fin de la période de probation de six mois de la directrice générale Julie Lemelin; elle a été autorisée à signer le contrat concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés Climatsol-Plus-Volet 2 concernant la décontamination du site de l'ancienne quincaillerie.
- Nomination de madame Sylvie Bourbonnais, directrice des finances et des services administratifs, à titre de représentant municipale au sein du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité récréotouristique du Mont Adstock.
- **Signature de la convention de travail** avec les employés municipaux du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021.
- Adoptions des règlements 250-19 sur la gestion des contrats et 251-19 décrétant les tarifs lors de certaines interventions du service incendie.
- Mandats donnés à Planitaxe (Éthier Avocats) concernant la récupération additionnelle de TPS-TVQ et à Akifer (18 800 \$) pour l'analyse de la vulnérabilité des puits municipaux et dépôt d'une demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable.
- **Dépôt du rapport de conciliation** pour le projet d'élevage porcin dans le 14[®] Rang, adoption des éléments faisant partie de l'entente et délivrance du permis de construction à certaines conditions.
- Le conseil a résolu de procéder à l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées pour quatre installations septiques non-conformes qui consiste à la réalisation des travaux nécessaires à la mise aux normes suite à la non-collaboration des propriétaires.
- Le conseil appuie la démarche de Mme Isabelle Lecours, députée, dans la demande de modification des critères du Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches permettant la réalisation de projets comme celui du Mont Adstock.
- Dépôt d'une **demande d'aide financière** à Développement économique Canada pour le projet du Domaine Escapad.



- Contrats octroyés à Pavage Sartigan (191 400\$) pour le pavage d'une portion de la route du Lac-St-François et à Révolution Environnement Solutions LP (Terrapure Environmental) (320 835 \$) pour la vidange et disposition des boues des étangs aérés St-Méthode ainsi qu'au nettoyage de la conduite d'entrée.
- Demandes de **droit de passage** sur les chemins municipaux : le 14 septembre, pour la randonnée Quad Féérie des couleurs et pour le Club Quad Amiante et 12 octobre pour le Club les Aventuriers tout-terrain de la Beauce.

• Dépenses :

- pour la commandite d'un trou de golf au tournoi du groupe d'entraide Cancer et Vie (200 \$) et au tournoi de golf du Cégep et participation de deux élus (375 \$).
- pour la fête municipale estivale au Parc national de Frontenac (2 000\$).
- pour l'achat d'une niveleuse à Sig-Nature (78 600 \$).
- pour la réfection de la chaussée par rapiéçage sur certains chemins municipaux pour l'année 2019 à un coût maximal de (50 000 \$).
- pour l'achat de matériaux d'environ 83 000 \$ à la réalisation des travaux réfection de la route du Lac-Saint-François.
- pour des honoraires professionnels à Englobe Corp. (13 982 \$) pour le contrôle qualitatif des sols et des matériaux lors des travaux de réfection et de pavage de la route du Lac-Saint-François.
- pour le paiement de 202 107 \$, concernant des travaux de mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur suite à la correction des déficiences.

• Demandes de dérogation mineure :

- acceptée pour le 7, boulevard Tardif concernant une véranda, un portique et une galerie.
- reportée pour le 223, rue des Alouettes suite à de nouvelles propositions du demandeur.
- acceptée pour le 33, route du Mont-Adstock concernant des travaux de construction et d'aménagement de terrain.
- acceptée pour le 11, rue Lionel-Bourgault concernant des travaux de construction et d'aménagement de terrain.
- Subvention de 20 633 \$ à l'A.P.E.L.-du-Huit pour les travaux d'arrachage du myriophylle à épis au lac du Huit.
- Dossier Pierre-Olivier Bernier: recommandation municipale favorable auprès de la CPTAQ concernant l'inclusion d'un lac à l'intérieur de la superficie résidentielle.

OPINION D'UNE LECTRICE

FRANCE DE GRANDPRÉ

Faut-il vraiment asphalter autour de nos lacs?

Suite à la chronique de M. Jérôme Grondin sur le réchauffement par l'asphalte dans la dernière édition de L'Arrivage et surtout suite au projet de l'Association pour la protection du lac à la Truite qui a voté un budget pour pousser le dossier d'asphalte autour du lac sur le chemin J.-E. Fortin, je vous invite à lire l'article de La Presse dont la référence est jointe.

Plus on réchauffe l'environnement, plus l'eau réchauffe et plus le lac se meurt, plus les poissons disparaissent. Cet article n'est pas récent, donc nous sommes très en retard à Adstock car autour du lac à la Truite les aménagements ressemblent de plus en plus à une banlieue avec des entrées de chalet en asphalte qui déversent les sédiments à grande vitesse dans le beau lac à la Truite. C'est important non seulement pour les riverains mais aussi pour tous les citoyens fiers d'Adstock.

Il faut sensibiliser les gens que la nature sauvage offre un paysage cent fois plus enchanteur que la pelouse et les plates-bandes cultivées. L'article que je vous propose donne le goût de respecter la nature sauvage et de profiter de sa grande beauté.

Il faut demander à la municipalité de cesser les permis de saccage de la nature présente, et qu'enfin les élus légifèrent pour que leur personnel à l'environnement puisse faire respecter les lieux.

À lire :

https://www.lapresse.ca/maison/cour-et-jardin/cour/200606/26/01-869227-la-nature-reprend-ses-droits-auchalet.php

CUISINES COLLECTIVES

Pour les personnes d'Adstock qui veulent participer aux cuisines collectives, les cuisines débutent le **jeudi 19 septembre 2019** à 9h00 pour décider les menus.

On cuisine le **vendredi 20 septembre 2019 à 8h00** à la salle du Centre intergénérationnel (secteur Sacré-Coeur-de-Marie). Le coût sera décidé à la première rencontre.

PETITES ANNONCES

À vendre: 4 roues Mag avec capteur et pneus 4 saisons Yokohama, grandeur 275/65R18 pour Ford F150 de 2010 à 2019. Prix: 500 \$. Info: 418 332-0147 ou 418 422-2204.

Actualité

Comité des Bénévoles : les activités reprendront en octobre. Merci!

Voyage en train le 5 octobre en collaboration avec Groupe Voyages Québec. Départ de St-Méthode, Robertsonville et East Broughton. Embarquement au train au Parc de la chute Montmorency et départ pour la Malbaie. Plus de quatre heures de panoramas orangers à couper le souffle. Dîner servi à bord. Au programme : animations, humour, chansons, musiciens, narrateur et bien plus. Arrivée à la gare de la Malbaie et trajet vers le Casino de Charlevoix. Souper sur place. Bienvenue à tous! Info: Rita 418 422-2077

Voyage au salon FADOQ Québec, vendredi le 27 septembre 2019, organisé par les clubs FADOQ St-Méthode et St-Daniel. Départ à 8h00 à St-Daniel, 8h30 à St-Méthode, 8h50 à Robertsonville et retour à 16h30. Plus de 175 kiosques à visiter, spectacles et conférences. Coût 20 \$ n'incluant pas le repas. Places limitées. Info: Émilienne Chouinard 418 422-5662, Rosianne Perreault 418 422-2974.

COURS DE CUISINE POUR LES JEUNES

Les jeunes de 12 ans et plus d'Adstock qui veulent participer aux cours pour les cuisines des jeunes doivent s'inscrire. Les cours débuteront samedi le **28 septembre 2019 à 8h00** au Centre intergénérationnel (secteur Sacré-Coeur-de-Marie). Le coût est de 10 \$ par cours; il y a un cours par mois.

Pour inscription: Louis-Jacques Groleau, 418 338-6895, cell.: 418 334-6895



VISITE DE MADAME MARGUERITE BLAIS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches est heureux d'annoncer la visite de madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants dans la région. En effet, le 30 septembre, à 19h00, madame Blais prononcera une conférence à la salle Dussault de la Polyvalente de Thetford. Cette rencontre est en lien avec la *Journée internationale des aînés* qui se tiendra le 1^{er} octobre, dont le thème sera des « Chemins de vie à découvrir ».





www.royallepage.ca

418-338-4220 cat 418-334-4774

daniel.bisson@royallepage.ca



L'ARRIVAGE D'ADSTOCK • VOLUME 15 • NUMÉRO 158 SEPTEMBRE 2019, PAGE 17

les journées de la culture

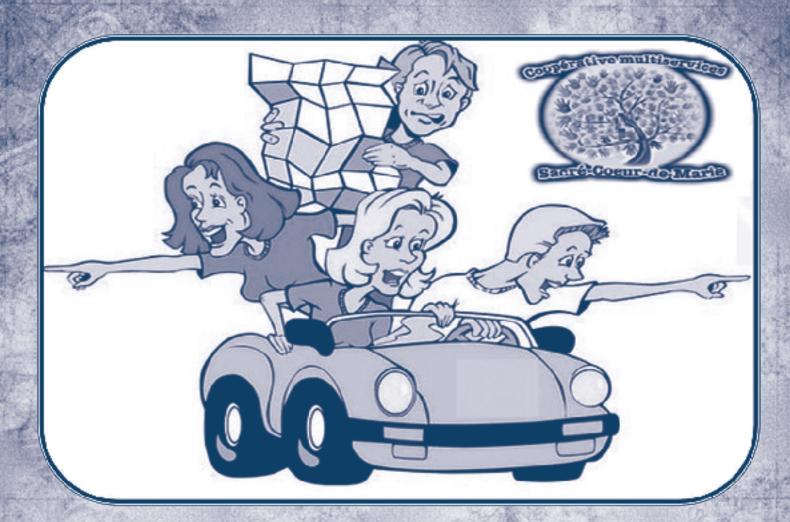
INVITATIONS À TOUS

Le Cercle des Fermières Sacré-Coeur-de-Marie vous invite à participer à plusieurs ateliers, le 29 septembre prochain au Centre intergénérationnel (secteur Sacré-Coeur-de-Marie) de 13h00 à 16h00.

- 1. Tissage inusité sur table (récupération)
- 2. Initiation à la frivolité
- 3. Tawashi
- 4. Poupée en macramé Bienvenue aux jeunes
- 5. Table de recrutement
- 6. Café et biscuits

L'activité sera suivie d'un 5 à 7 (coquetail festif et bouchées) à l'occasion du 85^e anniversaire du Cercles des Fermières Sacré-Coeur-de-Marie.





Rallye automobile

7 septembre 2019

AU PROFIT DE LA COOP MULTISERVICES

252, CHEMIN SACRÉ-COEUR OUEST, ADSTOCK

(SECTEUR SACRÉ-COEUR-DE-MARIE)

INSCRIPTION: 9H00 À 12H00 - 10\$ PAR PERSONNE

SOUPER SUR PLACE

BOURSE ET PRIX DE PRÉSENCE

BIENVENUE À TOUS

INFO: CANDIDE GILBERT: 418 338-5246

Rassembleur

SEPTEMBRE 2019



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 5-6-12-13-19-20-26-27 Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

15 SEPT. 2019 DATE DE TOMBÉE POUR LES
ARTICLES DE L'ÉDITION DE OCTOBRE.
INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

- Bonne fête à tous les travailleurs !
 [Lundi] Cueillette des ordures
- [Mercredi] 19h30 : les Fermières St-Méthode vous invitent à l'édifice Bernardin-Hamann pour leur réunion mensuelle. Concours : légumes et fleurs du jardin, travaux du mois : à votre choix. Bienvenue aux membres dont c'est la première année. La direction.
- [Samedi] Journée des parcs nationaux du Québec : activités gratuites au Parc Frontenac
 9h00 : Rallye automobile à Sacré-Cœur-de-Marie : inscription de 9h00 à 12h00 au 252, chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock. Dictionnaires Larousse 2009-2014 et jumelles.
- [Dimanche] 9h00 à 12h30 : déjeuner au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher 9h00 à 16h00 : exposition de voitures et camions 10h00 à 16h00 : Portes ouvertes à la ferme Dosane à St-Daniel en collaboration avec l'UPA. Bienvenue!
- [Lundi] Cueillette de la récupération
 19h30 : conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann
- [Jeudi] 13h00 : atelier de La Croisée portant sur le trouble du stress post-traumatique au local du CPI, 53, rue du Parc Adstock. Bienvenue à tous!

18h30 : spectacle musical du groupe Steeven et Steven sur le perron de l'église Très-Saint Cœur-de-Marie.

- [Vendredi] 12h00 : Fin de la période de mise en candidature pour le conseiller au siège no4.
- [Dimanche] 9h00 à 12h30 : brunch au Complexe intergénérationnel au profit de la communauté. 12 \$ par personne. Bienvenue à tous !
- 14 Randonnée QUAD féerie des couleurs
- **16 [Lundi]** Cueillette des ordures
- [Mardi] 18h00 à 20h00 : consultation publique au soussol de l'église St-Daniel

19h00: assemblée mensuelle du **Cercle des Fermières SCDM** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : dégustation, régie interne, remise du programme 2018-2019, **Journées de la culture**, soutien-gorge pour le cancer, concours paniers de légumes et prix de présence. Désormais, notre lieu de rencontre sera au local des métiers. Bienvenue à toutes!

- [Jeudi] 9h00 : Cuisines collectives à la salle du Centre intergénérationnel. Info : Louis-Jacques Groleau 418 338-6895, cell.: 418 334-6895.
- [Vendredi] 9h00 : déjeuner du club Amitié FADOQ au restaurant Rivana. Bienvenue à tous!
- [Dimanche] 9h00 à 12h00 : les Chevaliers de Colomb de St-Méthode invitent la population à leur déjeuner familial à la salle du Complexe sportif Mariette & Joseph Faucher. Adultes 10 \$, enfants 0 à 5 ans gratuit et enfants de 6 à 12 ans 5 \$. Bienvenue à tous!

- **23 [Lundi]** Cueillette de la récupération
- [Mardi] Dîner de l'Âge d'Or Sacré-Cœur-de-Marie au Centre intergénérationnel

19h00 : l'**Association d'horticulture** de Thetford Mines vous invite à la Maison de la culture, local 125 à assister à une conférence donnée par Mme Caroline Fontaine sur l'art de cultiver la vigne pour un plan ou quelques rangs (raisins de table). Possibilité de dégustation. Prix de présence, non membre 5 \$. Il sera encore possible de prendre votre carte de membre. Bienvenue à tous!

- [Mercredi] 13h00 : le club Amitié FADOQ vous invite à son après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo) à l'édifice Bernardin-Hamann. Un léger goûter vous sera servi. Bienvenue à tous! Info. Yvon Grégoire
- [Samedi] 8h00 : cours de cuisine pour les jeunes au Centre intergénérationnel Info : Louis-Jacques Groleau 418 338-6895, cell.: 418 334-6895.

10h00 à 15h00 : Fête des couleurs au Mont Adstock (remise au 29 en cas de pluie.)



- [Dimanche] 13h00 à 16h00 : le Cercle des Fermières de Sacré-Cœur-de-Marie vous invitent à la salle du Centre intergénérationnel dans le cadre des Journées de la culture.
- [Lundi] Cueillette des ordures 19h00 : Visite de la ministre des Aînés, madame Marguerite Blais, à la salle Dussault.

Prévoir à votre agenda:

3 octobre: vente Sac vert au Comptoir familial

5 octobre: Fête des couleurs